

# Union européenne La Commission montre les dents à la Pologne

- La Commission européenne demande à la Pologne d'abandonner ses réformes du système judiciaire.
- Varsovie risque des sanctions inédites si elle refuse d'obtempérer.
- Les Polonais ont battu le pavé pour défendre l'état de droit.

L'Union européenne ne peut (plus) regarder passivement les autorités polonaises saper le principe de séparation des pouvoirs, sans utiliser tous les outils dont elle dispose pour l'en empêcher. C'est le sens de la mise en garde adressée ce mercredi par Frans Timmermans, premier vice-président de la Commission européenne, à Varsovie, dont les nouveaux projets de réforme aboutiraient de facto à "à placer la justice sous le contrôle politique total du gouvernement". Après avoir longtemps tergiversé, l'exécutif européen semble être arrivé au bout de sa patience et "demande instamment aux autorités polonaises de mettre les nouvelles lois en suspens".

Cette requête – tout comme les précédentes – risque de rester lettre morte. Et la Commission ne le sait que trop bien. En charge des Droits fondamentaux, M. Timmermans a déjà annoncé qu'une procédure d'infraction sera lancée contre la Pologne la semaine prochaine et qu'une nouvelle recommandation lui sera adressée. *Business as usual*, pourrait-on croire. Le 13 juillet, le Néerlandais a envoyé une lettre demandant à Varsovie de suspendre son projet de mettre la justice au pas. Deux jours plus tard, le Parlement polonais adoptait deux lois qui assurent la mainmise du pouvoir sur le système judiciaire. Depuis 2015, c'est un peu le même scénario qui tourne en boucle : le parti Droit et Justice (PiS) au pouvoir en Pologne propose une réforme risquant de porter atteinte à la démocratie; la Commission hausse le ton, lui adresse une recommandation; Varsovie l'ignore; retour à la case

## La liberté d'expression en danger en Pologne

L'association pour la presse internationale (API) à Bruxelles a fait état de menaces à l'encontre de journalistes polonais, critiques vis-à-vis de récentes mesures en Pologne. Dorota Bawolek, correspondante à Bruxelles de la télévision privée PolSat, a reçu des menaces de mort et des lettres d'insultes après avoir interpellé jeudi la Commission européenne sur le sujet.

Le vice-président de l'exécutif européen, Frans Timmermans, a condamné ces agissements. "Pour la démocratie, nous avons besoin d'une presse qui travaille sans entraves", a-t-il rappelé.

départ. Même le lancement en 2016 d'une procédure de sauvegarde visant à s'assurer du respect de l'état de droit en Pologne n'a pas perturbé la ligne de conduite du PiS. Pire: les autorités polonaises ont fini par ne plus communiquer avec la Commission, se contentant d'endosser le costume de "victime" et de chercher à démontrer qu'ils s'inspirent de la législation d'autres Etats membres.

Mais cette fois, M. Timmermans – qui se montrait généralement très prudent quand il s'agissait d'envisager des mesures plus drastiques – a évoqué l'"arme nucléaire". "Nous sommes très proches du déclenchement de l'article 7 [du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne]", a lancé le Néerlandais.

### Constituer un cas d'infraction

Si proches, mais en même temps si loin. Avant d'abattre sa dernière carte pour faire pression sur le gouvernement polonais, l'exécutif européen est occupé à constituer un cas d'infraction en béton. "D'une part, nous avons un cas de discrimination de

genre, car l'âge de départ à la pension des juges en Pologne n'est pas le même pour les hommes et les femmes", explique une source européenne.

D'autre part, les réformes envisagées par le PiS pourraient également poser problème en ce que "les tribunaux [polonais] doivent également intervenir en cas de violation du droit communautaire. Les juges [polonais] sont donc désignés et agissent en tant que juges de l'UE", a constaté M. Timmermans, estimant donc qu'une violation de leur indépendance "concerne chaque citoyen de l'Union". Mais, avoue un diplomate,

*"Ces lois vont  
supprimer toute  
indépendance du  
système judiciaire  
en Pologne."*

**Frans Timmermans**  
Premier vice-président  
de la Commission

"ce lien est plus difficile à établir". La Commission l'avait déjà envisagé en 2013 lorsqu'elle a rappelé à l'ordre la Hongrie, dont le gouvernement tentait également de museler la justice. Mais, Budapest ayant fini par abandonner ses projets, cet argument juridique n'a pas été "testé" devant la Cour de justice de l'UE.

#### Rallier les Etats membres

En tout cas, une fois la base légale établie, la Commission devra se décider à demander aux Etats membres d'abord de constater, à la majorité des quatre cinquièmes, "qu'il existe un risque clair de violation grave par un Etat membre des valeurs visées à l'article 2", à savoir la liberté, la démocratie, l'Etat de droit, etc. C'est la première étape de la procédure prévue par l'article 7. Si la Commission veut éviter de sortir l'artillerie lourde pour devoir la ran-

ger aussitôt, elle doit donc prendre la température auprès des Vingt-huit pour s'assurer qu'au moins vingt-quatre d'entre eux sont prêts, si pas à appuyer sur la détente, au moins à mettre la Pologne dans leur ligne de mire. "La Commission travaillera en concertation pour organiser une majorité avant le Conseil des Affaires générales de septembre", confie un insider.

Si cela ne suffit pas à ramener Varsovie dans le rang, une sanction, comme la suspension de certains droits dont dispose la Pologne en tant qu'Etat membre, ne peut intervenir que si les chefs d'Etat et de gouvernement européens statuent à l'unanimité "l'existence d'une violation grave et persistante" des valeurs de l'Union. Et c'est là que le bât blesse. Car le PiS peut toujours compter, si pas sur tous les pays du groupe de Visegrad (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie), du moins sur le soutien du Hongrois Viktor Orban qui est aussi à couteaux tirés avec l'Union et certaines de ses valeurs.

Maria Udrescu

## Atmosphère électrique, autour et à l'intérieur du Parlement

Ambiance Valérie Woyno  
Correspondante à Varsovie

Les Polonais sont de nouveau sortis dans la rue manifester pour défendre l'indépendance de la justice dans leur pays. Dimanche soir, ils étaient plusieurs milliers devant le bâtiment de la Cour suprême à Varsovie pour dire leur opposition à une réforme controversée que le parti au pouvoir, Droit et Justice (PiS) tente de faire passer en force et en urgence. Le projet de loi prévoit notamment le départ de tous les juges de la Cour suprême dès son entrée en vigueur. Les nouveaux juges seraient nommés par le ministre de la Justice. Pour l'opposition c'est contraire au principe de la séparation des pouvoirs et à la Constitution.

Mardi, des milliers de Polonais sont venus crier leur colère devant le palais du président Andrzej Duda, également membre du PiS, lui demandant de faire barrage à la réforme. Ils ont allumé des cierges pour "éclairer" le président. "On veut un veto" à la loi, "Tribunaux libres !" et "Liberté ! Démocratie ! Egalité", scandaient les manifestants, tout en chantant les hymnes polonais et européen. Ils se sont ensuite rendus devant le Parlement entouré de forts dispositifs de sécurité.

#### Ambiance survoltée dans l'hémicycle

Dans l'hémicycle, l'atmosphère était électrique. L'opposition a joué l'obstruction, déposant des milliers d'amendements au projet de loi. Le président Duda a fini par créer la surprise en annonçant qu'il ne signerait pas la loi si n'étaient pas prises en compte ses propres propositions au sujet d'une autre loi controversée celle sur le Conseil national de la magistrature (KRS), adoptée la semaine dernière. Le président Duda veut que l'élection de ses membres se fasse à la majorité qualifiée des trois cinquièmes, et non à la majorité. "Ce projet (de loi) doit empêcher que le Conseil ne soit soumis à un seul parti, un seul groupe politique. Cela n'est pas admissible. [...] Ce serait perçu comme un

diktat politique", a dit M. Duda à la télévision mardi. Le PiS voulait le contrôle absolu; il devra s'entendre avec l'opposition. La réaction de la foule a d'abord été positive mais très vite les gens ont soupçonné un coup monté par "le président pour se donner le rôle de garant de la Constitution".

Durant le débat parlementaire, le chef des conservateurs du PiS, et véritable homme fort du pays, Jaroslaw Kaczynski, a été pris d'une colère noire. "Je sais que vous avez peur de la vérité", a-t-il hurlé vers les bancs de l'opposition, dans la nuit de mardi à mercredi. "Mais n'essayez pas vos queues de traîtres avec le nom de mon frère décédé de sainte mémoire ! Vous l'avez détruit, assassiné ! Vous êtes des canailles !" a-t-il déclaré.

Jumeau du leader du PiS, le défunt président Lech Kaczynski a été tué, ainsi que 95 autres personnes, dans le crash de son appareil à Smolensk, en Russie, en avril 2010. Jaroslaw Kaczynski a toujours prétendu, sans pouvoir apporter aucune preuve, que son frère avait été victime d'un complot ourdi par le président russe Vladimir Poutine avec la complicité de l'alors Premier ministre polonais et leader de la Plateforme civique, Donald Tusk, aujourd'hui président du Conseil européen.

#### Le PiS défie l'Union européenne

Dehors, les opposants restent sur le qui-vive. "Ça ne change pas grand-chose, avec ou sans amendement, la loi reste contraire à la Constitution", insiste Joanna Olech, 60 ans, écrivaine, qui est de tous les rassemblements. "Heureusement que j'ai un métier libre. Je serai devant le Parlement tous les jours, et la nuit, s'il le faut." Elle ajoute : "Jusqu'à présent, c'est

*ma génération, qui a connu la lutte contre le communisme et l'époque de Solidarité; qui manifestait. Là, on voit beaucoup de jeunes. On a le sentiment d'une force incroyable qui un jour fera bouger les choses."*

Les éventuelles sanctions européennes (lire ci-contre) ne semblent pas effrayer le PiS qui compte sur le veto de la Hongrie. "On n'a pas peur de sanctions. Il n'y en aura pas", assure le député du PiS Stanislaw Pieta. "L'UE se ridiculise en brandissant ce genre de menaces. Ce ne sont que des bureaucrates qui ont plongé l'Europe dans la crise migratoire. On fera cette réforme de la justice car la Pologne en a besoin. Le système juridique c'est le dernier bastion de l'ancien système communiste. Et l'opposition ne fait que protéger les communistes", a-t-il déclaré à "La Libre". Argument peu crédible : le communisme est tombé il y a vingt-sept ans, et la majorité des magistrats ont entre trente et quarante ans.

***"N'essuyez pas vos gueules de traîtres avec le nom de mon frère."***

**Jaroslav Kaczynski**

Le leader du PiS, à l'opposition, qui évoquait son jumeau, feu le président Lech Kaczynski. Jaroslav Kaczynski a toujours prétendu que le crash aérien qui a coûté la vie à son frère, en 2010, avait été provoqué par Moscou, avec la complicité de Donald Tusk, alors au pouvoir à Varsovie.